

Extrait d'un article de Marc Dufumier , agronome, enseignant-chercheur à AgroParisTech, membre du Comité de soutien de bio Consom'acteurs.

Un outil pour promouvoir l'agriculture paysanne et durable...y compris en France

« En opérant ainsi, le mouvement du Commerce équitable qui s'inscrit dans la perspective d'une **économie sociale et solidaire** n'apparaît pas seulement comme étant un outil de promotion sociale pour les familles bénéficiaires du Sud mais peut être aussi considéré comme une façon de promouvoir des formes d'agricultures paysannes et durables dans leurs pays.

Tant et si bien que 70% des produits vendus aujourd'hui avec la mention « équitable » sont des produits labellisés bio.

La Plate-forme pour le commerce équitable (PFCE) s'efforce de sensibiliser les mouvements d'éducation populaire à la démarche du commerce équitable et à stimuler les comportements de consommation responsable au sein de la société française (consommateurs du grand public, associations, entreprises, collectivités territoriales, etc.). Elle offre enfin un appui juridique aux pouvoirs publics pour l'intégration de clauses sociales et environnementales dans leurs achats.

A noter que depuis la promulgation de la récente **loi sur l'économie sociale et solidaire (loi E.S.S.)**, il est désormais possible d'étendre la pratique du Commerce équitable à des denrées agricoles et objets artisanaux produits en France et dans l'Union européenne : Une occasion de promouvoir la vente de produits issue de l'agriculture bio dans le cadre de circuits courts et équitables. »